

Concept des paysages du canton de Fribourg



Nicolas Petitat
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Monte Verità, 9 septembre 2016



1

Structure de la présentation

- Contexte
- Processus
- Résultats

2

Concept des paysages du canton de Fribourg – Monte Verità, 9 septembre 2016



Contexte

Concept des paysages du canton de Fribourg

Loi du 12 septembre 2012 sur la protection de la nature et du paysage (LPNat) (entrée en vigueur le 1.1.2014):

Etat FR: - Inventorier les principaux paysages et géotopes caractéristiques du canton
- Fixer les lignes directrices en matière de protection, de gestion et d'aménagement du paysage
- Désigner les objets d'importance cantonale

Communes: - Désigner les objets d'importance locale
- Assurer une protection, une gestion ou un aménagement approprié des objets concernés



Processus

1. Recensement des paysages cantonaux caractéristiques

Quels sont les paysages qui sont présents dans le canton de Fribourg?

2. Identification des objets dignes de protection

Proposer un inventaire des paysages d'importance cantonale (critères)

3. Aide technique aux communes pour tenir compte de leurs paysages dans la planification locale

Document didactique pour définir les paysages d'importance locale ainsi que les mesures de protection, de gestion et d'aménagement pour ces objets



Processus

Usage du catalogue des paysages caractéristiques

Recensement des paysages cantonaux caractéristiques

Utilisation des 39 types de paysages du catalogue comme base de l'identification des paysages

Identification des objets dignes de protection

- Critères généraux
- Critères liés aux **prestations paysagères** propres à chaque type de paysage dans le catalogue

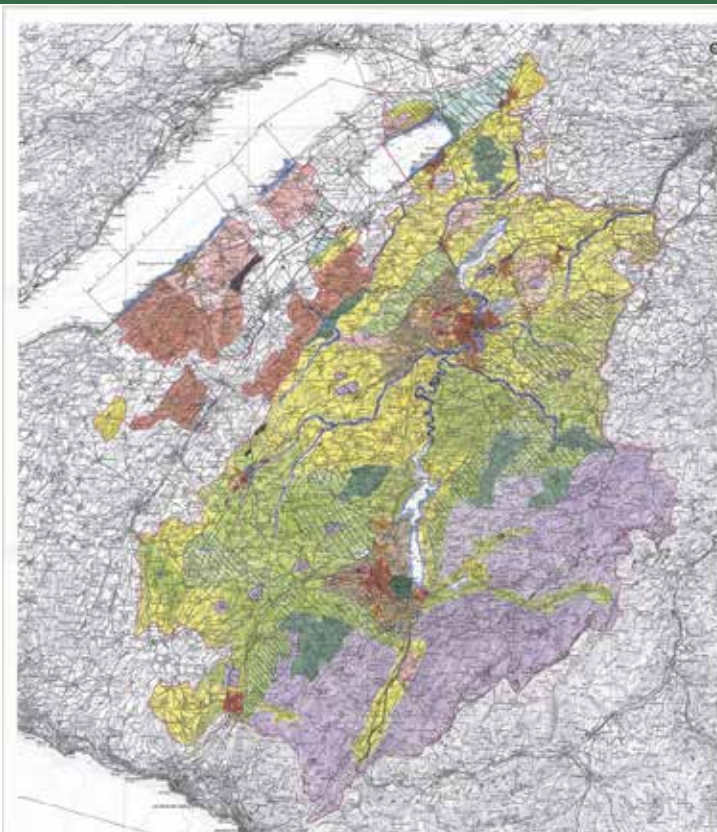
Aide technique aux communes pour tenir compte de leurs paysages dans la planification locale

- Aide à l'identification des paysages caractéristiques sur la base des types de paysage du catalogue
- Utilisation des **objectifs de développement du paysage** proposés dans le catalogue comme base pour les mesures de protection, de gestion et d'aménagement



Partie 1: Recensement des paysages cantonaux caractéristiques

- 28 différents types de paysages identifiés au niveau cantonal
- Fiches descriptives pour chaque type de paysage (description, qualités, objectifs et mesures)
- Carte de couverture paysagère: cartographie des principaux types représentatifs dans les différentes régions (23 types cartographiés)



Fiches descriptives pour chaque type de paysage

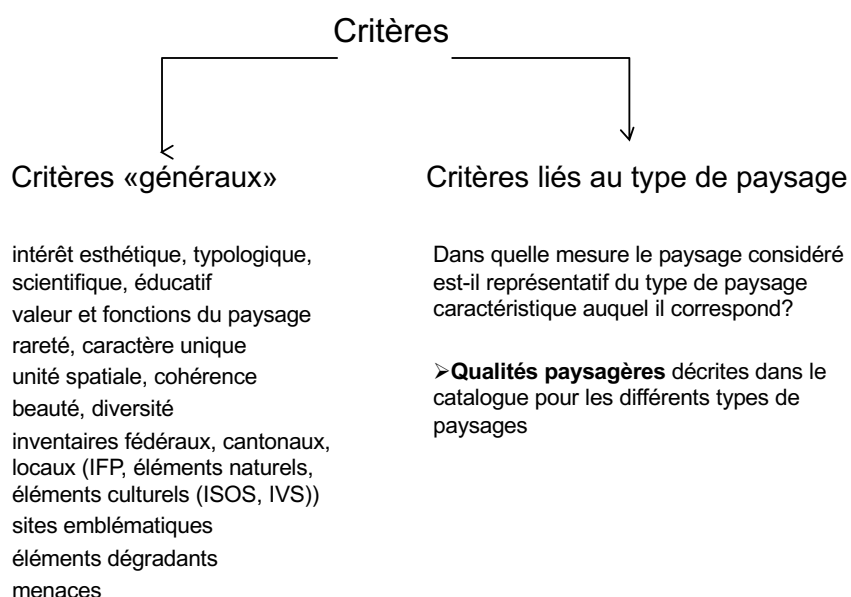
- Description du paysage
- Qualités dignes de protection (selon les 4 catégories *expression culturelle, expression naturelle, identification et appartenance, loisirs et ressourcement*)
- Mots-clés
- Objectifs et mesures pour la qualité et l'évolution du paysage



Partie 2:

Identification des objets dignes de protection

⇒ Critères généraux + critères spécifiques aux différents types de paysages



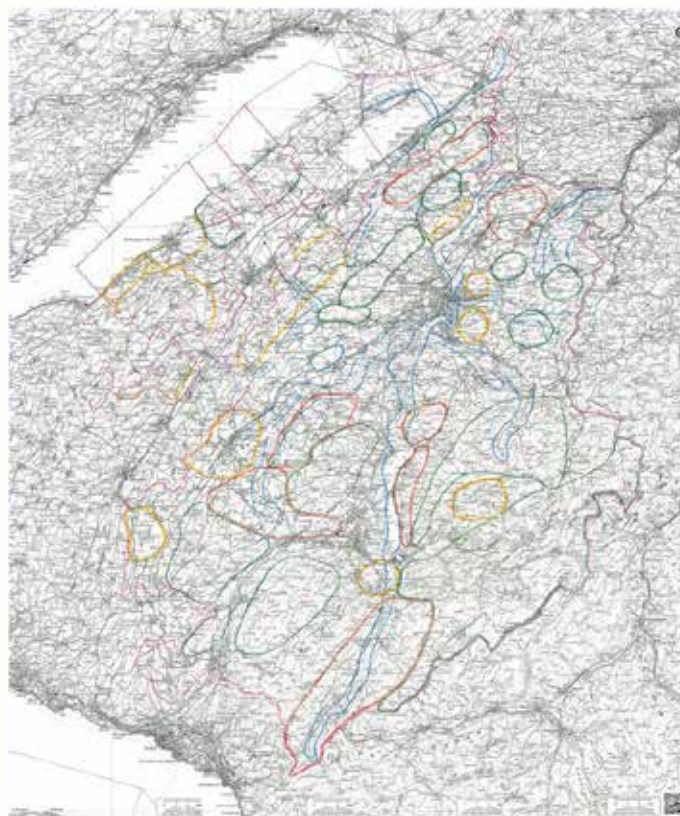
Paysages d'importance cantonale

Proposition:

45 paysages
d'importance
cantonale

(18 différents types
de paysages)

| | |
|-----|--|
| 001 | Richterwil |
| 002 | Chandossel, Gempesch |
| 003 | Inyamon |
| 004 | Rive droite du lac de la Gruyère |
| 005 | Le Glâze, Villorsonnens, Massonnens |
| 006 | Pierrefortscha, Villars-sous-Marly |
| 007 | Ueberwil, Bruch |
| 008 | Barberêche, Vivry |
| 009 | Bomont et alentours |
| 010 | Èue et alentours |
| 011 | Gruyères |
| 012 | Estavayer-le-Lac |
| 013 | Lac de Morat |
| 014 | Grand Marais |
| 015 | Fragrière Moos |
| 016 | Soedorf |
| 017 | Guschelmuth |
| 018 | Plateau de Montbréloz, St-Aubin |
| 019 | Obermettlen |
| 020 | Winderlingen, Obermorden |
| 021 | Iofenhübel |
| 022 | Prévondavaux, Montet |
| 023 | Léchelles, Midões |
| 024 | Font, Cheyres |
| 025 | La Neirigue |
| 026 | La Glâne |
| 027 | La Gérine |
| 028 | Le Gottéron |
| 029 | La Tavenna |
| 030 | L'Arbogne |
| 031 | La Bibera |
| 032 | Le Chandon |
| 033 | Prehl, Burg, Altavilla |
| 034 | Schwyberg, Berra |
| 035 | Les Albertes |
| 036 | Le Crêt, Le Flon |
| 037 | Sâles, Vuisterrens |
| 038 | Le Gibloux |
| 039 | La Sarine |
| 040 | Autaloni, La Cerbas |
| 041 | La Combiet (entre Treyvoux et Pont-la-Ville) |
| 042 | Coltens |
| 043 | Les hauts de Remaufens |
| 044 | La Valsainte |
| 045 | Alpages des Préalpes calcaires, Molson |



9

Concept des paysages du canton de Fribourg – Monte Verità, 9 septembre 2016



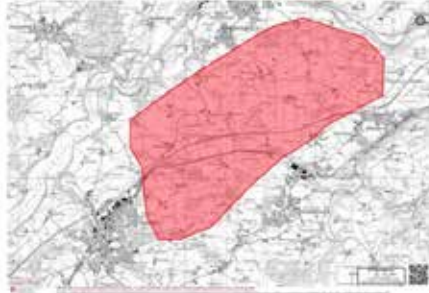
Fiches descriptives par objet (1)

- Nom, numéro, communes concernées, type(s) de paysage
- Carte du périmètre
- Identité du paysage (localisation, description géographique et paysagère)

Concept des paysages du canton de Fribourg – paysages d'importance cantonale

Fiche descriptive

| | |
|----------------------------------|--|
| Richterwil Objet n°201 | Communes concernées : Blâzenges, Döllingen, Schmitzen, Wilmerswil/Farmast Type de paysage n° 05-01 Paysage rural de villages et hameaux |
|----------------------------------|--|



Identité de paysage

Le paysage de villages et hameaux autour de Richterwil est caractérisé par son aspect nettement rural et largement préservé de l'urbanisation. Les localités sont essentiellement des hameaux ruraux composés de divers bâtiments agricoles et parfois de maisons patriciennes, comme à Vögelskun ou Richterwil. Ces hameaux sont construits, souvent agencés de granges indépendantes typiques et entourés de vergers traditionnels. Récemment également à ce paysage les composantes d'un paysage historique de valeur culturelle sont reconnaissables sur le ruisseau de la Sarine, à l'est de lui de Jaurheuen entre les villages de Blâzenges et Schmitzen, de paysage comme une superficie d'environ 1,7 km². Ce paysage agricole est caractérisé par une topographie vallonnée, avec des collines un peu plus marquées dans la partie sud-ouest et généralement surmontées de petites zones boisées. Il comporte des secteurs de culture avec blé et autres céréales et de nombreuses haies vives et haies arborées. Les arbres isolés ainsi que les groupes et rangées d'arbres marquants (alignements de châtaignes notamment) y sont fréquents. L'utilisation du sol est majoritairement dédiée à l'agriculture et à la culture fourragère traditionnelle. Le milieu bâti se distingue dans ce paysage par ses caractéristiques traditionnelles et ses bâtiments typiques. Malgré la présence de l'autoroute et de la ligne de chemin de fer Fribourg-Berne ainsi que la proximité de la ville de Givis, un espace d'activités telles que le golf de Gümmlingen, ce paysage a largement préservé son caractère traditionnel.

10

Concept des paysages du canton de Fribourg – Monte Verità, 9 septembre 2016



Fiches descriptives par objet (2)

- **Qualités paysagères**
sur la base des qualités décrites dans le catalogue selon les 4 catégories *expression culturelle, expression naturelle, identification et appartenance, loisirs et ressourcement*
- **Caractères dignes de protection**
qualités principales justifiant la protection

Qualités paysagères

Expression culturelle
Ce paysage se caractérise par ses hameaux ruraux traditionnels, répartis sur le périmètre du paysage. Composés de fermes ou groupes de fermes souvent historiques accompagnées de constructions annexes tels que les greniers indépendants typiques de la région ou des chapelles, elles comportent en outre parfois des habitations du type maison de maître ou maison de campagne du 18^e ou 19^e siècles. L'exploitation du sol y est variée et correspond à une agriculture de type traditionnelle. Les chemins agricoles non goudronnés et la présence de vergers autour des hameaux sont encore courants, renforçant l'aspect de ruralité. On trouve de nombreuses haies vives, haies arborées, alignements d'arbres et arbres isolés, renforçant l'apparence d'un paysage rural attaché à l'ancienne. La richesse de ce paysage est de proposer un certain nombre de hameaux bien préservés ayant conservé leur caractère historique dans un environnement émergeant encore du mode d'aménagement traditionnel.

Expression naturelle
Les milieux vifs pour les milieux animaux et végétaux sont relativement nombreux dans ce paysage, en raison de la variété des formes naturelles qui y sont rencontrées: cultures pastorales et intenses, haies, vergers, petits bois, rangées d'arbres, arbres isolés. La diversité structurale y est assez importante, et la forme encore traditionnelle des fermes et hameaux leur permet de jouer également en eux-mêmes le rôle de milieux vifs.

Identification et appartenance
Ce paysage est un lieu de rencontre avec l'agriculture traditionnelle locale, et a donc une certaine importance historique et culturelle. Il permet de parcourir l'histoire du développement des domaines agricoles avec notamment la construction de maisons de maître dans certains hameaux. Les exploitations agricoles en les hameaux sont bien entretenues, ce qui confère au périmètre une impression de temps suspendus, de proximité au monde rural et de nostalgie. On y trouve des symboles d'appartenance religieuse comme des chapelles ou des croix à la croisée des chemins. Ce sentiment est renforcé par l'organisation ancienne des cultures, élargies par les remembrements parcellaires si ce n'est aux abords du trait de l'astorisme.

Prestation de loisirs et de ressourcement
Ce paysage offre des prestations intéressantes de détente et de découvertes. Son périmètre, de composition variée et peu construit, dégage une atmosphère marquée de campagne paisible, de communion entre l'homme et la nature. De grands espaces à la vue dégagée succèdent aux collines surmontées zones boisées et aux vallées et s'étagent entre les hameaux, créant un contraste intéressant entre surfaces cultivées et naturelles. Ce paysage, bien que proche de la ville de Gurn et de villages subissant une assez forte pression de l'urbanisation, garde une composante rurale prédominante, propice au ressourcement et aux balades à pied comme à vélo. Les hameaux préservés constituent des témoins de l'histoire du lieu et confèrent une atmosphère marquée et inégalable propice à la contemplation et au calme.

Caractères dignes de protection

- Paysage rural traditionnel diversifié et bien entretenu
- Variété des formes composant le paysage
- Habitat sous formes de hameaux ruraux bien préservés avec bâtiments de valeur historique
- Alignements d'arbres marquants, haies vives et autres éléments naturels



Fiches descriptives par objet (3)

- **Menaces**
Principales menaces actuelles méritant attention
- **Objectifs et mesures pour la qualité et l'évolution du paysage**
(sur la base des objectifs de développement du paysage proposés par le catalogue)

3 groupes:
- entretien et conservation
- valorisation
- création

+ outils (sources, planification et concrétisation)
- **Protection paysagère existante**
nationale (p. ex. IFP, ISOS, autres inventaires), cantonale (zones de protection cantonales) et communale
- **Géotopes présents**
selon l'inventaire cantonal de géotopes

Menaces

Les pressions suivantes menacent particulièrement l'intégrité et les qualités de ce paysage. Une attention particulière doit être portée lors de la planification des projets touchant à l'aménagement du territoire:

- Pression de l'urbanisation provenant de la périphérie (Gurn, Seengen, Schelten, Wünnewil)
- Nouvelles constructions agricoles mal intégrées au paysage
- Nouvelles constructions ou transformations mal intégrées au niveau architectural dans les hameaux
- Manque de soin ou suppression des éléments marquants du paysage (rangées d'arbres, haies, arbres isolés, vergers, chemins ruraux non goudronnés)

Objectifs et mesures pour la qualité et l'évolution du paysage

Afin de maintenir et permettre les caractéristiques spécifiques et les qualités de ce paysage, les objectifs suivants doivent être pris en compte dans les projets ayant une incidence spatiale, notamment ceux touchant à l'aménagement du territoire et à la valorisation du paysage:

| Objectifs et mesures | Sources, outils / concrétisation |
|---|--|
| Entretien, conservation <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des bâtiments à caractère historique digne de protection • Préservation des sites construits, de l'authenticité • Maintien de l'activité agricole traditionnelle et variée • Entretien des éléments ruraux marquants de petite taille: vergers, cultures, jardins • Maintien de la tranquillité du paysage, prévention du développement du trafic routier • Maintien des chemins ruraux non asphaltés • Entretien des éléments naturels: haies, aligns, forêts | Inventaire ISOS / PAL (RCU) CLP / context, OGE, EGF inventaire, SIF / PAL, OGE PAL, PDCcm |
| Valorisation <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population aux richesses culturelles et historiques du paysage • Mise en valeur du patrimoine bâti • Réserve et promotion d'anciennes races d'animaux domestiques et variétés de plantes cultivées locales | PAL, PDCcm ISOS / PAL, PDCcm COWMAS, PDCcm |
| Création <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'accèsibilité, promotion de l'expérience du passé et des anciens modes d'exploitation des terres • Développement d'itinéraires de découverte adaptés à la mobilité douce | PDCcm, THF Plan-mobilité / PDCcm |

Protection paysagère existante

- ISOS national: Richterwil, Galmis
- Zones de protection du paysage communales: Schelten, Nönggen

Géotopes

- Ensemble d'accumulations salustres mollières – Benetton (au sud du périmètre)



Fiches descriptives par objet (4)

- Photos illustrant le paysage et ses qualités dans le périmètre



Fiches descriptives par objet (5)

- Tableau récapitulatif des critères d'appréciation positive ou négative et court commentaire pour chaque critère

| Critères - Objet n°01 - Rottenschwil | |
|---|---|
| Critères généraux | |
| scène architecturale ("bassin") | • paysage rural et harmonieux d'une grande authenticité, formes pittoresques et nombreux éléments de paysage culturel traditionnels |
| intérêt topographique/historique/culturel | • intérêt topographique et fait que passages sont bien connectés avec habitat traditionnel |
| valeur architecturale, autres "valeurs" liées au paysage | • valeur particulière par son caractère pittoresque et proximité de zones urbanisées |
| scène architecturale | • type d'habitat présent ailleurs sur le territoire, mais ici particulièrement présent |
| scène architecturale | • valeur forte, diversité des éléments paysagers de base |
| scène architecturale | • paysage contrasté mais unifié par l'axe routier et le chemin de fer |
| présence d'éléments remarquables, scènes architecturales | • patrimoine, toit, grange, tour de l'abbaye - présence de l'architecture en céramique |
| Critères spécifiques - aménages de villages et hameaux | |
| Expression culturelle | • formes typiques, disposition traditionnelle |
| Matières d'agglomération et types de situations historiques et liés à l'espace agricole (village de fond de vallée, à ferme de village, sur des terrasses, dans une situation protégée) | • préservation et intégrité architecturale et topographique |
| Caractéristiques et installations typiques de la région, intégrées dans l'unité culturelle de la zone d'étude | • formes bien intégrées de un hameaux avec le paysage rural |
| Scènes architecturales | • agglomération traditionnelle avec éléments typiques du paysage rural |
| Scènes de champs agricoles traditionnels | • typologie simple et sobre bien préservée |
| Structures paysannes avec un degré de changement relativement faible | • paysage bien intégré à l'espace agricole |
| Expression culturelle | • forme diversifiée avec éléments culturels et architecturaux |
| Scènes architecturales de la campagne | • espace pittoresque de campagne agricole traditionnelle |
| Variabilité spatiale (cette fois-ci l'espace de la région) | • présence remarquable et intégrée dans l'espace agricole rural |
| Degré d'intégration entre les espaces intérieurs et extérieurs aux agglomérations | • présence de surfaces d'agriculture et d'habitat rural |
| Surfaces d'agriculture | |
| Identification et appartenance | |
| Importance pour la compréhension de l'histoire locale | • authenticité très grande, liaison de l'histoire agricole locale |
| Traditions locales, manifestations culturelles et fêtes traditionnelles | • (sensibilité, présence de formes) |
| Produits et artisanat locaux, spécialités régionales et locales | • (sensibilité, présence de formes) |
| Sentiments d'appartenance culturelle et religieuse, lieux de mémoire | • (sensibilité, présence de formes) |
| Pratiques de loisirs et de récréation | • (sensibilité, présence de formes) |
| Qualité de la culture de la région (sensibilité, lien à la région) | • (sensibilité, présence de formes) |
| Pratiques des agglomérations et liens aux villages satellites | • (sensibilité, présence de formes) |
| Précision de l'histoire de base et des lieux de villages traditionnels, villages, villages "en fait" etc.) | • (sensibilité, présence de formes) |
| Sens de l'espace et de temps | • (sensibilité, présence de formes) |



Partie 3: Aide aux communes

Document didactique, volet paysage de l'aide à l'exécution pour la LPNat et le RPNat, expliquant comment:

- Tenir compte des paysages à protéger (niveau national et cantonal)
- Identifier les paysages caractéristiques à l'échelle communale
- Définir des objectifs de gestion et d'aménagement du paysage au niveau communal
- Inscrire les objectifs au PAL et dans le PDCom, concrétiser les objectifs et mesures de protection et d'aménagement

⇒ Tests encore à réaliser avec un petit nombre de communes avant la finalisation du document définitif



Aide aux communes

Tableau 10: grille d'identification des types de paysages caractéristiques

| Éléments présents et aspect du paysage | | Type | N° fiche | |
|--|---|---|---|---|
| Montagnes | Régions montagneuses (Pisèges) | Montagnes d'une altitude supérieure à 1800 m caractérisées par roche nue et végétation basse | Paysage de haute montagne 01-01 | |
| | | Présence d'espaces, avec entourage du bétail et bâtiments caractéristiques | Paysage d'espaces 03-03 | |
| Forêts | Présence de forêts isolées ou naturelles | Masse forestière d'une certaine étendue | Paysage forestier 02-01 | |
| | | Succession sans de forêts et d'espaces agricoles ouverts entremêlés | Paysage en mosaïque avec motif forêt – paysage ouvert 03-04 | |
| Caractéristiques de l'occupation agricole (hors zones sous infrastructure) | Vastes prairies et pâturages dans les zones de collines et de plaines (dominance des cultures fourragères) | Paysages de prairies intenses | 03-05 | |
| | Vastes surfaces cultivées ayant fait l'objet d'améliorations foncières sur une certaine étendue | Améliorations foncières sans drainage d'anciennes zones humides et de canalisation de cours d'eau | Paysages marqués par les améliorations foncières | 03-06 |
| | | Paysage apparu suite à la transformation d'anciennes plaines marécageuses ou inondables par des travaux de drainage et de canalisation de cours d'eau | Paysages de correction de cours d'eau | 04-05 |
| | Présence de vergers d'une certaine étendue | | Paysage de vergers 03-01 | |
| | Présence de nombreuses haies marquant visuellement le paysage agricole | Paysage de haies 03-02 | | |
| Éléments liés à l'eau (plans, cours d'eau, lacs) | Présence de lacs marécageux d'une certaine étendue (forêts marécageuses, hauts-marais, bas-marais avec ou sans dégrè) | | Paysage marécageux 04-01 | |
| | Présence de cours d'eau | Cours d'eau d'une certaine importance (inégaux) | Paysage de rivières 04-02 | |
| | | Petits cours d'eau portant encore les traces d'un passé industriel lié à l'exploitation de la force hydraulique (p. ex. anciens moulins ou sites) | | Paysage de petits cours d'eau avec passé industriel 04-04 |
| | Présence d'un lac avec ses rives naturelles ou utilisées pour des activités humaines | | Paysage lacustre 04-03 | |
| Habitat rural | Habitat caractérisé par la présence de fermes ou petits lotissements isolés caractéristiques répartis plus ou moins régulièrement sur le territoire | | Paysage à habitat dispersé 05-01 | |
| | Habitat se présentant sous forme de villages clairement délimités et typiques, à une distance moyenne à élevée des centres urbains | | Paysage rural de villages et hameaux 05-02 | |

| | | | |
|--|--|--|-------|
| Habitat urbain et industriel | Territoires à proximité des centres urbains se distinguant par une forte activité de construction, la diminution des structures agricoles et une dynamique élevée | Paysage bâti périurbain | 05-03 |
| | Secteurs urbains des communes périphériques autour des centres urbains | Paysage bâti suburbain | 05-04 |
| | Centres urbains des villes d'une certaine importance | Paysage urbain | 05-05 |
| | Secteurs industrialisés d'une certaine étendue | Paysage industriel | 05-06 |
| Infrastructures d'énergie marquant le paysage | Présence d'infrastructures de transport marquées (ports, voies de communication importantes) et leurs environs | Paysages d'infrastructures de transport | 06-01 |
| | Présence d'infrastructures marquées servant à la production et au transport d'énergie (serrages, ventiles, lignes à haute tension, etc.) | Paysages d'infrastructures énergétiques | 06-02 |
| | Présence de constructions et installations liées au tourisme d'hiver ou d'été d'une certaine étendue (domaine skiable, golf, etc.) | Paysages d'infrastructures touristiques et de loisirs | 06-03 |
| | Présence d'infrastructures militaires (casernes, plates d'exercices et de tir, bâtiments et installations liés à l'histoire militaire) | Paysages d'infrastructures militaires | 06-04 |
| Patrimoine (éléments ou patrimoine sans valeur patrimoniale) | Présence de sites construits présentant une valeur patrimoniale remarquable, de constructions et d'œuvres historiques, d'ouvrages communautaires d'anciennes générations, d'un nombre assez important de monuments dans un espace réduit, ainsi des signes et vestiges de l'exploitation agricole et de l'activité artisanale typiques | Paysages historiques de valeur culturelle architecturale | 07-01 |
| | Paysage marqué par la présence de fermes villageoises ou agricoles | Paysages en fermes de cultures et fermes villageoises | 07-02 |
| | Présence marquée de constructions et signes religieux situés souvent également hors des zones à bâtir (souvents, chapelles, oratoires, croix monumentales, etc.) | Paysages sacrés | 07-03 |
| | Paysage agricole typique « à l'ancienne » avec exploitation diversifiée, présence de fermes anciennes et de bâtiments agricoles traditionnels, de chemins ruraux non asphaltés, de sites construits de haute valeur sous forme de petits villages et hameaux | « Campagne » | 07-04 |



Aide aux communes

3.5. Désignation et protection des paysages d'importance locale

Les paysages d'importance locale sont des paysages qui, bien que n'étant pas considérés comme d'importance nationale ou cantonale, présentent une valeur et des caractéristiques méritant particulièrement d'être protégés. Il peut s'agir d'espaces reconnus pour leur beauté, leur originalité, leur diversité, leur particularité topographique ou géologique, leur valeur écologique, culturelle, patrimoniale, historique ou architecturale. Cela inclut non seulement des paysages naturels intacts, mais aussi les paysages transformés ayant une certaine valeur à préserver ou assurer des espaces de détente nécessaires au bien-être ou au ressourcement de l'homme et des espaces servant de transition en périphérie de réserves naturelles.

La typologie des paysages nationaux caractéristiques est ici un outil permettant de distinguer quels paysages sont particulièrement représentatifs de l'un ou l'autre de ces types et présentent des qualités à préserver.

Les paysages d'importance locale sont inscrits par les communes dans le PAL en tant que zones de protection du paysage (voir 3.2). Des mesures de protection et de gestion appropriées sont introduites dans le RCU.

Le concept d'évolution du paysage (CEP) est un outil utile pour l'identification des paysages d'importance locale et la définition d'objectifs et mesures appropriés.

Une coordination intercommunale est indiquée pour la localisation des zones de protection du paysage lorsque des unités paysagères dignes de protection s'étendent sur deux ou plusieurs communes afin d'assurer une certaine cohérence et continuité des zones de protection de part et d'autre des limites communales.

Tableau 11 : Marche à suivre pour la protection des paysages d'importance nationale, cantonale et locale ainsi que pour la gestion du paysage au niveau communal

| Paysages d'importance nationale et cantonale | | |
|--|---|--|
| Identification | Objets et mesures | Planification |
| L'identification et la définition du périmètre ainsi que des objectifs de protection est effectuée au niveau national / cantonal | <ul style="list-style-type: none"> Périmètre : défini au niveau national / cantonal Objets de protection : définis au niveau national / cantonal Mesures d'amélioration / revitalisation | <ul style="list-style-type: none"> inscrite au PAZ comme zone de protection du paysage à reprendre dans le RCU à définir et inscrire au BDCom |

| Gestion et aménagement du paysage au niveau communal | | |
|---|--|---|
| Identification | Objets et mesures | Planification |
| Typel(s) de paysage(s) « de base » présent(s) sur le territoire communal : identification au moyen de la carte cantonale des types de paysages caractéristiques | <ul style="list-style-type: none"> À définir par la commune au moyen de la typologie des paysages caractéristiques : Objets de préservation des qualités existantes Mesures d'amélioration et de revitalisation Mesures de remédiation | <ul style="list-style-type: none"> à inscrire au BDCom (àu, concept d'évolution du paysage CEP) |
| Autres types de paysages présents sur le territoire communal : identification au moyen de la typologie des paysages caractéristiques et du tableau 10 | <ul style="list-style-type: none"> À définir par la commune : Périmètres des différents types de paysages identifiés À définir au moyen de la typologie des paysages caractéristiques, pour chaque type de paysage identifié : Objets de préservation des qualités existantes Mesures d'amélioration et de revitalisation Mesures de remédiation | <ul style="list-style-type: none"> inscrite au BDCom à inscrire au BDCom (àu, concept d'évolution du paysage CEP) |

| Paysages d'importance locale | | |
|---|---|--|
| Identification | Objets et mesures | Planification |
| Identification au moyen de la typologie des paysages caractéristiques (voir ci-dessus) et de critères tels que : <ul style="list-style-type: none"> représentativité beauté originalité intérêt diversité naturelle et paysagère particularité topographique ou géologique valeur écolgique valeur culturelle valeur patrimoniale valeur historique ou architecturale paysages emblématiques | <ul style="list-style-type: none"> Périmètre des zones de protection du paysage, à définir en fonction des unités paysagères à protéger et des limites naturelles ou artificielles des unités paysagères Objets et mesures de protection Mesures d'amélioration/revitalisation | <ul style="list-style-type: none"> à inscrire dans le PAL (PAZ) en tant que zone de protection du paysage à inscrire dans le PAL (RCU) à inscrire au BDCom (àu, concept d'évolution du paysage CEP) |



Suite de la procédure

L'étude réalisée et les documents produits sont considérés comme une étude de base qui servira de document scientifique pour le choix des paysages d'importance cantonale.

Prochaines étapes (canton de Fribourg):

- Désignation des paysages d'importance cantonale
- Désignation des géotopes d'importance cantonale
- Procédure de consultation publique
- Décision du Conseil d'Etat
- Complément de l'aide à l'exécution pour les communes



